

Madame la Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale,
Mesdames et Messieurs les Principaux,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous dire quel plaisir est le mien
d'initier mon tout nouveau mandat de Président du
Conseil départemental par ce temps d'échange avec
vous, autour de la question de l'éducation.

Bien évidemment, la qualité de l'éducation de nos
enfants constitue la base du développement et de
l'avenir de notre Département.

Le Conseil départemental de la Nièvre exerce
pleinement la compétence qui est la sienne dans les
collèges, qu'il s'agisse du fonctionnement des
établissements, avec ses équipes d'entretien, de
restauration scolaire, du bâti, dont il assure à la fois

l'entretien et la rénovation, les actions pédagogiques, auxquelles il apporte un soutien logistique et financier. C'est dans cet esprit qu'a été mis en place un dialogue de gestion entre vos établissements et notre collectivité.

Pour rappel, en 2017, le Conseil départemental consacre un budget direct de 14.4 millions d'euros à l'éducation, dont 7.4 millions d'euros pour le fonctionnement et l'investissement dans les collèges, le reste étant dédié à la rémunération des personnels agents de notre collectivité (les ATTEE).

Dans le respect de nos rôles réciproques et dans une dynamique partenariale, nous poursuivons une même ambition : favoriser la réussite éducative de nos jeunes.

C'est un enjeu essentiel. Un enjeu complexe aussi, qui repose tout autant sur l'engagement des équipes éducatives, la capacité à produire du "bien être" au collège, la mise en œuvre d'actions, de dispositifs visant à favoriser l'épanouissement des élèves, dans des

champs aussi variés que le sport, la culture, le numérique, la participation citoyenne...

Je veux donc, pour commencer, vous remercier. Nos collèges publics affichent des résultats qui pourraient faire quelques jaloux (on m'a même parlé de 100% de réussite au BEPC). Leur taille, voire leur petite taille, offre un cadre très sécurisant aux élèves nivernais, et une proximité entre équipes pédagogiques et administratives très favorable.

Le Département, je tiens à l'affirmer à nouveau devant vous, est opposé à toute fermeture d'établissement mais souhaite explorer de nouvelles pistes qui conduiraient à renforcer le rôle moteur des collèges sur le territoire : il s'agit de construire, ensemble, les collèges du futur.

Nos collèges doivent devenir de véritables pôles éducatifs de territoire. Cela passe par une réflexion sur les services qui pourraient être mis en place, dépassant le strict cadre du cursus scolaire de la 6e à la 3e. Nous envisagions notamment des services aux habitants, tels

que formation pour adulte, éducation à la santé et à la citoyenneté, culture, loisirs...

Nos établissements viendraient ainsi renforcer l'attractivité de nos territoires, notamment en milieu rural, leur capacité à devenir des territoires de sens, de vie, de lien social.

Lors de mon discours d'installation, lundi dernier, j'ai annoncé vouloir construire mon mandat autour de trois valeurs : solidarité, démocratie et émancipation. C'est bien dans nos collèges, dans nos écoles, auprès de nos jeunes nivernais que peuvent germer les graines de ces valeurs fondamentales. C'est un travail que nous avons à mener ensemble, élus, administration et équipes pédagogiques. Soyez toutes et tous assurés que je m'y attellerai avec beaucoup d'enthousiasme.

Je vous remercie de votre attention.